

## Rencontre nationale des Epl : une matinée d'échanges pour construire l'économie mixte locale de demain

Ce rendez-vous annuel du mouvement de l'économie mixte locale avait lieu jeudi 6 juillet matin au Beffroi de Montrouge, sous la présidence de Patrick Jarry. Autour de trois thématiques principales, les adhérents ont pu partager leurs points de vue sur le développement, les défis majeurs et les orientations de l'économie mixte locale. Cette matinée a représenté un véritable temps d'échanges avec les adhérents pour construire l'économie mixte à l'horizon 2030. Une centaine d'adhérents ont répondu présents.

Pour introduire l'événement, Etienne Lengereau, maire de Montrouge et PDG de la Spl Sogeb, qui gère le Beffroi, a évoqué le rôle des Epl dans la réussite de « **la densité heureuse** » qui conjugue qualité de vie et densité urbaine, dans la ville la plus dense d'Ile-de-France. Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl, est revenu sur la réflexion en profondeur engagée par la FedEpl, à travers le plan stratégique 2030, afin d'anticiper et de toujours mieux accompagner les évolutions de l'économie mixte locale. Il a rappelé les **enjeux identifiés et sur lesquels la FedEpl poursuit ses réflexions** : « appuyer la dynamique de développement des Epl pour répondre aux défis des transitions [...], sécuriser le rôle des élus Présidents et administrateurs d'Epl [...], accompagner la diversification des activités des Epl dans leurs métiers et leur articulation [...], donner à voir et faire connaître les réussites exemplaires des Epl sur leurs territoires et adapter en conséquence l'organisation et l'offre de services de la Fédération ».

Afin d'alimenter les réflexions du plan stratégique et des parties prenantes de l'économie mixte locale, la FedEpl a initié une étude, avec Kantar Public France, sur la **perception par les Français des collectivités et des services publics locaux**. Elle visait notamment à cerner leurs attentes vis-à-vis de ces acteurs et les évolutions au cours des dernières années et dans celles à venir. L'étude a permis de tirer les enseignements suivants :

- L'attachement des Français à l'égard des services publics de proximité est renforcé
- La gestion des services publics par les collectivités territoriales est très majoritairement saluée
- Le processus de décentralisation est soutenu et appuyé par les Français
- Les services essentiels et la maîtrise des coûts sont identifiés comme principaux enjeux pour l'avenir

> Retrouvez l'étude et l'analyse sur [notre site internet](#), [notre compte Twitter @FedEpl](#) et ainsi que dans [le communiqué de presse relatif](#).

Dans la continuité, [une consultation en ligne a été lancée sur le site \[www.lesepl.fr\]\(http://www.lesepl.fr\)](#) afin de recueillir les attentes des acteurs de l'écosystème de l'économie mixte.

La seconde table ronde était consacrée aux défis majeurs de l'économie mixte locale, elle est revenue sur le **principe de subsidiarité** et a mis en évidence certains **modèles originaux d'organisation territoriale du service public**.

Elle a été illustrée par Alain Leboeuf, membre du conseil d'administration de la FedEpl et président de la Sem Vendée et de la Sem Vendée Energie. Cette Epl est précurseur et innovante dans le domaine de la production et de la distribution d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation hydrogène)

### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 400 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Contacts presse  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

Contacts FedEpl  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)

et comprend toutes les communes, les intercommunalités et le département de la Vendée dans son actionariat. Elle illustre la **volonté des collectivités vendéennes de produire elles-mêmes les énergies renouvelables du territoire et d'être actrices de la transition environnementale**. Cette Epl a un mode de fonctionnement original qui consiste en des filiales-projet avec chacune des intercommunalités de Vendée pour que les bénéfices tirés de la production d'énergies renouvelables profitent à ces intercommunalités et non pas seulement à la Sem. Elle assure 21 % de la production d'énergies renouvelables en Vendée. Pour Alain Leboeuf « le domaine des possibles en termes d'énergie renouvelable est immense. C'est un devoir pour les collectivités de s'investir dans le sujet ».

Christine Lollier-Brassac, Directrice générale de la Sem SAMINS, en charge de l'aménagement, de la construction et de l'exploitation du marché d'intérêt national (MIN) de Strasbourg, est revenue sur **les façons dont un MIN peut agir dans la transition environnementale** avec des exemples d'engagements de la Sem dans la lutte contre le gaspillage, l'inclusion sociale et l'engagement pour la biodiversité. Par exemple les biodéchets sont collectés avec des vélos cargo qui minimisent l'impact environnemental. La SAMINS est un acteur important dans la mise en place de la stratégie alimentaire territoriale pour le compte de la ville de Strasbourg, de l'Eurométropole de Strasbourg et de la collectivité européenne d'Alsace. Dans ce sens elle a déclaré que le MIN est le « garde-manger de l'Eurométropole de Strasbourg ». L'alimentation est un domaine dans lequel les Epl interviennent de plus en plus à la demande des collectivités.

Julien Plantier, 1er adjoint au maire de Nîmes, conseiller départemental du Gard, président de la Spl AGATE et de la Sem SAT est revenu sur la **nécessité de mieux faire connaître le modèle** : « Les Epl ont besoin d'être plus connues des usagers sur les territoires », et de **collaborer avec l'Etat** « On manque d'une meilleure connivence avec l'état pour porter nos projets ». La ville et la métropole de Nîmes disposent de plusieurs outils Epl pour mettre en oeuvre la politique territoriale : la Spl AGATE, la Sem SAT et la Spl Culture et patrimoine. Elles ont également **mutualisé des fonctions dans un GIE** (groupement d'intérêt économique). Début juin la Sem SAT avec le soutien d'acteurs bancaires dont la Banque des territoires a créé la filiale ODIL, **foncière de redynamisation qui dote la ville et à la métropole d'un outil pour améliorer l'attractivité du territoire**. Avec ces structures elles disposent d'**outils complémentaire pour déployer leur politique locale de la façon la plus adaptée**.

La troisième table ronde était consacrée au **rôle de la FedEpl aujourd'hui et à l'horizon 2030**. Les élus impliqués dans deux actualités majeures sont intervenus : Hervé Marseille auteur de la proposition de loi visant à renforcer et sécuriser l'environnement de l'économie mixte locale et Sylvie Robert auteure de la proposition de loi visant à développer l'attractivité culturelle, touristique et économique des territoires via l'ouverture du mécénat culturel aux Spl, adoptée le 15 juin dernier en première lecture au Sénat. Ils sont revenus sur les propositions de lois qu'ils défendent et les prochaines étapes du calendrier.

François Lansart, représentant du Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales s'est fait le porte voix des directeurs généraux des services et a rappelé les opportunités qu'offrent les Epl pour les collectivités territoriales en mettant en avant certains points d'attention.

Pour conclure la matinée, Hervé Marseille a déclaré « Notre force c'est notre permanente recherche du consensus politique ». En effet, cette notion se retrouve dans la gestion des Entreprises publiques locales. Elle transparait également au sein de la FedEpl : le Conseil d'Administration est transpartisan et reflète la multiplicité du maillage politique du pays.

#### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 400 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



**Contacts presse**  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
violainehacke@gmail.com

**Contacts FedEpl**  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07  
c.consigny@lesepl.fr